

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE
CONTRE LE CANCER DE LA SOMME**

77 Rue Delpech

80000 AMIENS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022**

SAS Pierre GIROUX et Associés
Monsieur Alexandre COLAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

Aux membres de l'association,

1-OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental de Lutte Contre le Cancer de la Somme relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2-FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3-JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

**4-RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**5-RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES
A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent

pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AMIENS

Le 15 Mars 2023

SAS Pierre Giroux et Associés

Monsieur Alexandre COLAS

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie
Régionale d'AMIENS

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non pas, le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS				
COMMISSAIRE AUX COMPTES				
30, avenue d'Italie				
80000 AMIENS				
Tél. : 03.22.33.28.00				
Fax : 03.22.33.28.09				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	255 034.70	(93 694.59)	161 340.11	161 480.31
Terrains				
Constructions	237 880.04	(82 763.21)	155 116.83	161 480.31
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 154.66	(10 931.38)	6 223.28	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	255 034.70	(93 694.59)	161 340.11	161 480.31
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	44 032.05		44 032.05	46 608.69
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 497.00		2 497.00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	41 535.05		41 535.05	46 608.69
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	796 070.44		796 070.44	697 799.56
Valeurs mobilières de placement	10 120.00		10 120.00	10 138.36
Disponibilités	785 950.44		785 950.44	687 661.20
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	840 102.49		840 102.49	744 408.25
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 095 137.19	(93 694.59)	1 001 442.60	905 888.56
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	705 085.13	562 592.72
Réserves statutaires ou contractuelles	564 787.47	422 295.06
Réserves pour projet de l'entité	140 297.66	140 297.66
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	54 594.41	142 492.41
Situation nette (sous total)	759 679.54	705 085.13
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	759 679.54	705 085.13
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		15 000.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		15 000.00
Provisions pour risques	17 525.00	15 651.00
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	17 525.00	15 651.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	224 238.06	170 152.43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 438.85	41 542.36
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	14 416.50	8 342.07
Dettes fiscales	274.03	268.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	162 108.68	120 000.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	224 238.06	170 152.43
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 001 442.60	905 888.56

SAS Pierre GIROUX et Associés
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.00

COMPTES DE RESULTAT		COMMISSAIRE AUX COMPTES		VARIATION	%
		31/12/2022	31/12/2021		
		12 Mois	12 Mois		
CASPIER DIROUX et ASSOCIÉS 30, avenue d'Italie 80000 AMIENS Tél. : 03.22.33.28.00 Fax : 03.22.33.28.09					
Cotisations		22 872.00	24 656.00	(1 784.00)	-7.24 %
Ventes de biens et services		48 538.07	17 298.37	31 239.70	
Ventes de biens		6 509.09	2 520.20	3 988.89	
dont ventes de dons en nature					
Ventes de prestations de service		42 028.98	14 778.17	27 250.81	
dont parrainages		9 903.50	182.00	9 721.50	
Concours publics et subventions d'exploitation		13 187.46	8 232.65	4 954.81	60.18 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co					
Ressources liées à la générosité du public		255 165.20	273 984.81	(18 819.61)	-6.87 %
Dons manuels		250 365.20	270 537.94	(20 172.74)	-7.46 %
Mécénats		4 800.00	3 446.87	1 353.13	39.26 %
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières reçues		157 491.90	192 481.62	(34 989.72)	-18.18 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges					
Utilisations des fonds dédiés		15 000.00		15 000.00	
Autres produits		18.36		18.36	
PRODUITS D'EXPLOITATION		512 272.99	516 653.45	(4 380.46)	-0.85 %
Achats de marchandises		2 956.05	1 440.83	1 515.22	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes		123 264.89	95 745.52	27 519.37	28.74 %
Aides financières		187 145.27	158 986.68	28 158.59	17.71 %
Impôts, taxes et versements assimilés		2 958.60	2 986.80	(28.20)	-0.94 %
Salaires et traitements		84 237.17	45 924.14	38 313.03	83.43 %
Charges sociales		26 727.85	21 507.37	5 220.48	24.27 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		8 463.23	9 551.89	(1 088.66)	-11.40 %
Reports en fonds dédiés			15 000.00	(15 000.00)	
Autres charges		23 360.48	20 585.40	2 775.08	13.48 %
CHARGES D'EXPLOITATION		459 113.54	371 728.63	87 384.91	23.51 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		53 159.45	144 924.82	(91 765.37)	-63.32 %
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		1 453.32	648.39	804.93	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen					
PRODUITS FINANCIERS		1 453.32	648.39	804.93	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme		18.36	0.19	18.17	
CHARGES FINANCIÈRES		18.36	0.19	18.17	
RÉSULTAT FINANCIER		1 434.96	648.20	786.76	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	54 594.41	145 573.02	(90 978.61)	-62.50 %
Sur opérations de gestion		1 562.72	(1 562.72)	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 562.72	(1 562.72)	
Sur opérations de gestion		932.27	(932.27)	
Sur opérations en capital		3 711.06	(3 711.06)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 643.33	(4 643.33)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(3 080.61)	3 080.61	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	513 726.31	518 864.56	(5 138.25)	-0.99 %
TOTAL DES CHARGES	459 131.90	376 372.15	82 759.75	21.99 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	54 594.41	142 492.41	(87 898.00)	-61.69 %
Dons en nature			1 997.62	
Prestations en nature	3 668.66	1 671.04	871.72	6.95 %
Bénévolat	13 414.12	12 542.40		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	17 082.78	14 213.44	2 869.34	20.19 %
Secours en nature			6 402.16	
Mises à disposition gratuite de biens			(3 532.82)	-29.41 %
Prestations en nature	8 603.00	2 200.84		
Personnel bénévole	8 479.78	12 012.60		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	17 082.78	14 213.44	2 869.34	20.19 %
NON AFFECTÉS				

SAS Pierre CIRIUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

Et S Pierre GIRoux et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	Préambule	6
2.1.2	Cadre légal de référence	6
2.2	DÉROGATIONS	6
2.2.1	Cotisation des Comités Départementaux	6
2.2.2	Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1	Principes généraux	8
3.1.2	État de l'actif immobilisé (brut)	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	8
3.1.3	Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4	Méthode et durées d'amortissements	9
3.1.5	Tableau de variation des immobilisations financières	9
3.1.6	Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022	10
3.1.7	Stocks	10
3.1.1	Etat des échéances des créances	10
3.1.2	Tableaux des dépréciations	10
3.1.3	Disponibilités	11
3.1.4	Produits à recevoir par postes du bilan	11
3.1.5	Charges constatées d'avance	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1	Tableau de variation des fonds propres	13
3.2.2	Fonds dédiés	14
3.2.3	Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	15
3.2.4	Provisions pour risques et charges	16
3.2.4.1	Tableau de variation	16
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	16
3.2.5	Dettes	16
3.2.5.1	Etat des échéances	16
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales	17
3.2.6	Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	17
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1	Produits liés à la générosité du public	20
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	20
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers	20
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	20
4.2.1.4	Mécénat	20
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	20
4.2.2	Produits non liés à la générosité du public	21
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	21
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	21
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	21
4.2.3	Subventions et autres concours publics	21
4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	22

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 20, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 03 28 00
 Fax : 03 22 33 29 09

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges	22
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	23
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	24
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation.....	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	33
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	33
5.2	AUTRES INFORMATIONS	33
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	33
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	34
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice.....	34
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	34

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.00

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Nouveaux membres au conseil d'administration :

Mme Brigitte Bleux
Mme Catherine Grandin
M. Léandre Leber
Elus à l'unanimité

Election du bureau :

M. le Docteur Jean-Paul Joly élu Président a proposé aux fonctions de :

- Vice-présidente déléguée aux relations avec le siège : Mme Josette MOULY
- Vice-président délégué aux partenariats entreprises : M. Bruno DEFERT
- Trésorier : M. Marc OUZOULIAS
- Secrétaire générale : Mme Nelly PASQUET (jusqu'en décembre 2022)
- Attaché aux relations avec les responsables territoriaux : M. Jean-Pierre VIENOT

Elus à l'unanimité

Le 18 octobre 2022, Mme Myriam Alfonso est admise au bureau et occupe le poste de secrétaire générale. Sa candidature sera validée lors de l'assemblée générale en avril 2023.

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
03 22 33 28 09

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations Non applicable pour notre comité

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entrainera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie
80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

CFP Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.00

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	248 585	6 450		255 035
Immobilisations financières				
Total	248 585	6 450	0	255 035

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	6 450	0
→ ...		
matériel bureau informatique	6 450	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	6 450	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	87 105	6 589		93 695
Amort.Immobilisations financières				
Total	87 105	6 589	0	93 695

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, Avenue d'Italie
80000 AMIENS

Tel. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...	NEANT	NEANT	
Total	0	0	

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés → Autres Créances → Créances reçues par legs ou donations → Charges constatées d'avance	44 032	0 44 032 0 0	
Total	44 032	44 032	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	10 120	10 120			
Total	10 120	10 120	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	785 950	
Livrets et comptes épargne		1 453
Comptes à terme		
Total	785 950	1 453

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie
80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→	303	293
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→	2 497	
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
divers produits à recevoir	11 975	4 784
don à recevoir	29 256	41 533
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	44 031	46 610

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
....		
....		
....		
....		
....		
	NEANT	NEANT
Total	0	0

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	562 592				142 492					705 084
Report à nouveau	142 492				54 595		142 492			54 595
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	705 084	0	0	0	197 087	0	142 492	0	759 679	

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇨ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	15 000	0	15 000	0
→ ...	2021	15 000	15 000		15 000	0
contribution BN actions aux malades						
Total		15 000	15 000	0	15 000	0

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Alsace
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations non applicable pour notre comité

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
			A	B	C	D = A-B+C
Legs :		0	0	0	0	0
↑ ...						
↑						
↑						
↑						
↑						
↑						
Donations :		0	0	0	0	0
↑						
↑						
↑						
↑						
↑						
↑						
Total		0	0	0	0	0

SAS Pierre GIRDUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.93.28.00
 Fax : 03.22.93.28.09

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→	15 651	1 874		17 525
Total	15 651	1 874	0	17 525

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 439	47 439		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	14 690	14 690		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	162 109	162 109		
Produits constatés d'avance		0		
Total	224 238	224 238	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	211	268
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	211	
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	14 479	8 342
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 111	1 253
→ Caisse de retraite	479	787
→ Caisse de prévoyance	670	
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	7 857	4 438
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 299	1 864
→ Prélèvement à la source	63	
Total	14 690	8 610

COMPTES AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax 03.22.33.28.09

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	47 439	41 452
→ FNP - Factures non parvenues		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	162 109	120 000
...		
...		
Total	209 548	161 452

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

SAS Pierre GIRAUX et ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

30, avenue d'Italie
91000 AMIENS

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Tél. : 03 22 33 28 00
Fax : 03 22 33 28 09

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA SOMME	Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS					
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES	283 488,14	272 385,91	224 311,35	205 363,33
	1.1 Réalisées en France	283 488,14	272 385,91	224 311,35	205 363,33
	1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	128 589,52	117 487,29	97 685,14	78 737,12
	1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	154 898,62	154 898,62	126 626,21	126 626,21
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
	1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	115 863,60	113 250,14	71 641,03	71 157,03
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	115 863,60	113 250,14	71 641,03	71 157,03
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	57 906,16	55 313,80	63 177,77	59 482,26
	3.1 Frais d'information et de communication	3 009,58	2 179,58	3 841,07	3 457,74
	3.2 Frais de fonctionnement	47 928,23	46 165,87	47 645,60	44 128,88
	3.3 Autres charges	6 968,35	6 968,35	11 691,10	11 895,64
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 874,00	1 874,00	2 242,00	2 242,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6.	RÉPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			15 000,00	
TOTAL CHARGES		459 131,90	442 823,85	376 372,15	338 244,62
EXCÉDENT OU DÉFICIT		54 594,41		142 492,41	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021		
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 604,75	1 604,75	3 206,44	3 206,44
	Réalisées en France	1 604,75	1 604,75	3 206,44	3 206,44
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	8 838,46	8 838,46	3 945,75	3 945,75
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	6 639,57	6 639,57	7 061,25	7 061,25
TOTAL		17 082,78	17 082,78	14 213,44	14 213,44

RESSOURCES

 Tél : 03 22 43 51 00
 Fax : 03 22 43 41 00

TOTAL

Dont générosité du public

TOTAL

Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE

1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-454 686,10	-454 686,10	-487 878,19	-487 878,19
1.1 Cotisations sans contrepartie	-22 872,00	-22 872,00	-24 656,00	-24 656,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-255 165,20	-255 165,20	-273 984,81	-273 984,81
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-176 648,90	-176 648,90	-189 237,38	-189 237,38
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-30 852,75		-22 753,72	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-9 903,50		-182,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-17 959,71		-21 009,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2 989,54		-1 562,72	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-13 187,46		-8 232,65	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-15 000,00			
TOTAL	-513 726,31	-454 686,10	-518 864,56	-487 878,19

	Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-17 082,78	-17 082,78	-14 213,44	-14 213,44
Bénévolat	-13 414,12	-13 414,12	-12 542,40	-12 542,40
Prestations en nature	-3 668,66	-3 668,66	-1 671,04	-1 671,04
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-17 082,78	-17 082,78	-14 213,44	-14 213,44

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

S. J. Pierre GIROUX et ASSOCIÉS

SAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.00

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0€

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie non applicable pour le comité

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	157 492	192 482
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	157 492	192 482

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	6 509	2 520
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	6 509	2 520

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	15 000	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	15 000	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
location copieur, salle	2 304	348	1 536	0
Assurance	523	253	433	0
Electricité et entretien des locaux	1 488		997	0
Téléphone	1 495		1 261	0
maintenance, honoraire, charge copro	3 231		1 837	0
Affranchissement	571	6 650	205	0
Total	9 612	7 251	6 269	0

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans N les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

SAS Pierre GIRoux et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	28 049	15 434
Actions d'information, de prévention et de dépistage	25 001	16 634
Actions de manifestation	19 396	6 954
Actions de formation	60	60
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	10 534	2 572
Frais de fonctionnement (dont communication)	27 925	25 777
Total	110 965	67 431

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	83 698	48 615
Actions d'information, prévention, dépistage	26 971	23 764
Actions de formation	465	284
Actions de recherche	5 739	5 339
Actions autres	615	736
Total	117 488	78 738
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	5 100	2 690
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	149 799	123 936
Actions autres		
Total	154 899	126 626

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	3 010	3 841
Frais de gestion (à détailler) :		
Fonctionnement	47 928	47 646
autres : financières, amortissements,,	6 968	11 691
frais d'appel de fonds	54 543	50 274
traitement des dons	21 768	12 165
frais manifestations	39 553	9 202
Total	173 770	134 819

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		15 000
Total	0	15 000

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	13 414	12 542
Prestation	Tarif négocié	3 669	1 671
Autres (à préciser)			
Total		17 083	14 213

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇨ A insérer

	CROD	CHIFFRES AUX 31 12 2022	MISSIONS SOCIALES	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATIONS AUX PROVISIONS	IMPOTS SUR LES BENEFICES	REPORT EN FONDES DEDIES DE L'EXERCICE
ACHATS		2 956	261	2 457	238			
VARIATION DE STOCK								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		123 265	29 037	79 330	14 898			
AIDES FINANCIERES		187 145	187 145					
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		2 959	255	212	2 704			
FRAIS DE PERSONNEL		84 237	43 196	22 092	18 950			
CHARGES SOCIALES		26 728	9 914	7 838	8 976			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		8 463			6 589	1 874		
REPORT EN FONDS DEDIES								
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		23 361	13 892	3 913	5 534			
CHARGES FINANCIERES		18			18			
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
IMPOT SUR LES BENEFICES								
COMPTES DE RESULTAT / CER		459 132	283 700	115 842	57 907	1 874	0	0

SAS Pierre BIRDOUX et ASSOCIES
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 20000 BIENS
 Tél. : 03.22.33.23.00
 Fax : 03.22.33.23.00

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 920
Total	2 920

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

SAS Pierre GIRONX et ASSOCIÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
39, rue de l'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.93.28.00
Fax : 03.22.93.28.99

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER		Tel : 03 23 20 60 Fax :	Décembre 2022	Décembre 2021
080 - COMITÉ DE LA SOMME				
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. MISSIONS SOCIALES			272 385,91	205 363,33
1.1 Réalisées en France			272 385,91	205 363,33
Actions réalisées par l'organisme			117 487,29	78 737,12
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé			83 697,85	48 614,96
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			26 970,95	23 763,75
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			464,95	283,94
Actions de société et politique de santé			614,86	735,76
Actions internationales réalisées par l'organisme				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			5 738,68	5 338,71
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
Autres actions				
Versements à d'autres organismes agissant en France			154 898,62	126 626,21
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé			5 100,00	2 690,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			149 798,62	123 936,21
Programmes nationaux			29 798,62	21 366,21
Programmes régionaux et départementaux			120 000,00	102 570,00
Mission reversement legs				
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			113 250,14	71 157,03
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			113 250,14	71 157,03
Frais d'appel de dons			54 542,77	49 890,26
Frais d'appel des legs				
Frais traitements des dons			21 768,17	12 164,56
Frais de traitements des legs				
Frais de campagne pour des dons en nature				
Achats pour manifestations et ventes			36 939,20	9 102,21
Activités de récupérations				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			55 313,80	59 482,26
3.1 Frais d'information et de communication			2 179,58	3 457,74
Frais d'information et de communication externe			2 179,58	3 457,74
Frais d'information et de communication interne				
3.2 Frais de fonctionnement			46 165,87	44 128,88
Frais de gestion			37 928,41	35 073,63
Formation administrative				
Impôts et taxes			2 703,73	2 801,33
Cotisation statutaire 10%			5 533,73	6 253,92
3.3 Autres charges			6 968,35	11 895,64
Charges financières			379,12	653,15
Dotations aux amortissements			6 589,23	7 309,89
Charges exceptionnelles				3 932,60
TOTAL DES EMPLOIS			440 949,85	336 002,62
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			1 874,00	2 242,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			11 862,25	149 633,57
TOTAL			454 686,10	487 878,19

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 604,75	3 206,44
<i>Réalisées en France</i>	1 604,75	3 206,44
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	8 838,46	3 945,75
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	6 639,57	7 061,25
TOTAL	17 082,78	14 213,44
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

SAS Pierre GIBOUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.23.09

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-454 686,10	-487 878,19
1.1 Cotisations sans contrepartie		-22 872,00	24 656,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-255 165,20	-273 984,81
Dons manuels non affectés		-241 186,13	-250 896,85
Dons manuels affectés		-9 179,07	-19 641,09
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 800,00	-3 446,87
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		176 648,90	-189 237,38
Manifestations		-22 969,87	-9 191,64
Ventes (dont abonnement à vivre)		-6 500,09	-2 520,20
Prestations et autres ventes		-150,00	
Activités de récupération		-5 393,43	-4 491,77
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-650,00	-912,76
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 453,32	-648,39
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-139 532,19	-171 472,62
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-454 686,10	-487 878,19
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-454 686,10	-487 878,19

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	536 208,80	375 554,28
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	11 862,25	149 633,57
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	6 589,23	11 020,95
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	554 660,28	536 208,80

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-17 082,78	-14 213,44
Bénévolat	-13 414,12	-12 542,40
Prestations en nature	-3 668,66	-1 671,04
Dons en nature		
TOTAL	-17 082,78	-14 213,44

SAS Pierre CIRIOUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie
80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.23.00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
		Total					

SAS Pierre GIRONX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.83.28.00
Fax : 03.22.83.28.09

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser *non applicable pour le comité*

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

SAS PIERRE BROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, Boulevard d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	20			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	6	311	0	5 163
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	6	200	0	3 317
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	32	511	0	8 480

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	3	4 564	3
Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	2	832	3
Total	5	5 396	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	61
6257 - Réceptions	Restauration	99
***	***	
***	***	
***	***	
Total		160

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **2859** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.